

Le dernier CSE siège avant la rentrée de septembre. En visioconférence.

SOMMAIRE

DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES DU CDE

ORGANISATION DES OPERATEURS PROMPTEURS DE LA RN

ACTUALISATION COVID-19 DES DUER

CYBERATTAQUE DU 26/06/2020

CR DU CSE CENTRAL DU 1^{ER} ET 2/07/2020

TOUR DE FRANCE

AUTODETERMINATION DE LA NOUVELLE-CALEDONIE

NOTE RELATIVE AU PORT DU MASQUE

DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES DU CDE

Le rapport d'expertise, CEDAET une fois de plus, met en évidence le manque de prise en compte du facteur humain et de l'expertise des exploitants sur leur propre activité et leurs propres outils.

Le but de cette évolution est bien sûr d'adapter les structures et les métiers aux nouvelles technologies "Nous ne sommes plus aux K7". Il en découle de nouvelles pratiques. Certains métiers sont appelés à disparaître. La mauvaise nouvelle a été annoncée un peu brutalement. Dix personnes sont concernées à la médiathèque. Des évolutions sont envisagées vers des activités techniques...

La direction déclare avoir associé les salariés "à chaque étape" de cette co-construction. Les salariés, pour leur part, ont le sentiment qu'on ne leur a pas

demandé leur avis sur l'évolution de leur outil de travail, qu'ils n'ont pas été impliqués. S'il y a du mieux dans la démarche de la direction (*auparavant, tout était décidé et mis en œuvre avant que les salariés aient pu dire quoi que ce soit*), la véritable discussion engageante, impactante, avec les personnels débutera plus tard, après les travaux. On a constamment l'impression que les uns et les autres ne s'entendent pas.

Le choix est fait, l'espace est contraint par le bâtiment et l'emplacement qui a été réservé est le plus compatible avec l'activité qui lui est dédiée, selon la direction. Comprenez : nous n'avons pas d'autre choix, rien ne sert de discuter ! Les CDE de 2 chaînes s'ajoutent aux 2 CDE existants dans un espace réaménagé, dont la surface n'a, pour ainsi dire, pas changé.

La co-conception prévue ne pourra pas pousser les cloisons au-delà des surfaces prévues, ni modifier la répartition des activités. Il s'agira de discuter les options : certains paramètres des logiciels, le nombre d'écrans et de chaises (*dans la place qui est déjà définie*) et peut être aussi la couleur du mobilier de l'espace convivialité...

Force Ouvrière dénonce le manque évident de cohérence du projet en ce qui concerne la Control Room. Encore une fois, les choix sont faits par une équipe projet et les exploitants ne s'y retrouvent pas. Bien qu'accueillant une activité requérant beaucoup de concentration et de calme, ce lieu stratégique serait installé dans une

zone ouverte sur des couloirs de circulation. La seule cloison prévue les séparerait de leurs seuls chefs de chaîne...

La direction a souhaité simplifier les processus de diffusion en rassemblant les CDE et en revoyant les affectations des tâches. Pour **Force Ouvrière**, cette organisation simplifiée, aux yeux de la direction, risque de considérablement compliquer le travail des salariés exploitants du CDE.

Les élus du CSE votent une motion qui met en cause les choix de la direction (*annexe Point 2 - Avis des Elus du CSE Siège sur le projet d'évolution du CDE*).

ORGANISATION DES OPERATEURS PROMPTEURS DE LA RN

La direction a décidé de supprimer les postes d'opérateur-prompteur du Télématin en évoquant les mutations technologiques. Le CSE craint que cette évolution déborde sur les autres éditions et

magazines. La direction s'engage à limiter l'étendue de la réorganisation au seul Télématin. **Force Ouvrière** entend la promesse, mais se demande combien de temps elle tiendra ? Et restera vigilant.

ACTUALISATION COVID-19 DES DUER

Il a fallu un certain temps à france●tv pour réagir aux injonctions du gouvernement en matière de prévention des risques. Une problématique néanmoins mieux gérée que pour une enseigne bien connue de vente en ligne qui a préféré fermer plusieurs de ses entrepôts, plutôt que de se conformer à la loi.

La base de document constituant les DUER est plutôt mal conçue. Les documents manquent de lisibilité et de clarté. Cette actualisation de 13 documents des directions opérationnelles de france●tv, a principalement consisté en une série de copier-coller des mêmes paragraphes sur la plupart des documents. Les informations y sont parfois aléatoires d'une direction opérationnelle à une autre;

l'Unité de travail se confond avec la Modalité d'exposition (*annexe DUER-pt5.jpg*). Cette mise à jour n'est pas suffisamment approfondie. Le peu de moyens proposés par les groupes de travaux montre le manque d'avancement de la démarche. **Force Ouvrière** tient particulièrement à être associé au travail qui doit se poursuivre avec les élus de proximité.

Un cadre de direction a été désigné comme APS, chargé de l'élaboration du document unique (DUER) de la Direction de l'Information. **FO** dénonce ce choix obligeant la direction, dont l'objectif est de faire des économies, à mettre les moyens financiers nécessaires à la sécurité des personnels face aux risques exposés.

CYBERATTAQUE DU 26/06/2020

La régie finale de france●3 et ●5 a été victime, le 26 juin, d'une attaque qualifiée d'opportuniste par les experts mandatés. Cette attaque avait pour but de rançonner l'entreprise, en l'échange de quoi le pirate permettrait le déblocage des fichiers infectés. Aucune rançon n'a été versée.

En quelques heures les zones infectées ont été isolées et sont en cours de désinfection. Il s'agit de zones de production et non de zones administratives. Les données infectées ne seraient pas celles des

salariés, mais celles de l'entreprise. Aucune donnée n'aurait été perdue, aucune information sensible n'aurait fuité.

FO a interrogé la direction sur l'opportunité de réunir tous les CDE dans un même lieu. Les systèmes d'îlots, en place, seraient à même de garantir la sécurité informatique, indépendamment de la répartition géographique des matériels.

Certains désagréments pourraient perdurer.

CR DU CSE CENTRAL DU 1^{ER} ET 2/07/2020

En marge du CSE, FO france●tv tient à signaler le bon résultat du fond de soutien au bénéfice des salariés CDD/U pigistes dont l'activité a été stoppée par la crise Covid-19. Ce sont **12 millions d'€** dont 8 viennent des dons des CDI qui ont été rassemblés. Un très grand merci à tous les contributeurs.

Force Ouvrière a demandé la transparence sur les frais engagés pour les rapports d'expertises et la fin d'une sorte d'exclusivité du cabinet CEDAET, trop systématiquement sollicité par le CSE.

Le compte-rendu complet du CSE Central sur notre site web FO france●tv : [CR-CSE-Central-10.07.2020.pdf](#).

TOUR DE FRANCE

Toutes les émissions prévues avant la crise Covid-19 sont maintenues. Les équipes travailleront avec des conditions aménagées pour respecter la totalité des

mesures sanitaires qui seront en vigueur à ce moment-là. Distances, masques, gels, ...

AUTODETERMINATION DE LA NOUVELLE-CALEDONIE

Le scrutin sur l'auto-détermination de la Nouvelle-Calédonie est prévu pour le 4 octobre 2020. Une équipe d'une quinzaine de techniciens (*sous-titreur, monteurs, monteur PAD, assistant PAD, mixeur, ...*) de france●tv "La Fabrique" va

s'installer pendant 3 semaines (*14 septembre au 4 octobre*) à Nouméa.

Les personnels de production (*3 personnes*) vont connaître un pic élevé de leur activité, dans la limite des 60h/semaine, sur cette période.

NOTE RELATIVE AU PORT DU MASQUE

Une note relative au port du masque obligatoire à France Télévisions sera prochainement annexée au règlement intérieur.

Force Ouvrière a demandé que cette note *“toutes les mesures d’hygiène et de sécurité mises en place progressivement par France Télévisions depuis le début du mois de mars 2020.”* ne déforme pas la réalité. Beaucoup d’entre nous ont remarqué que les mesures adaptées et efficaces se sont fait attendre plusieurs semaines.

Les masques KM95 dont la direction de la sûreté nous assurait au dernier CSE (25 juin) que le stock existait, ne sont toujours pas disponibles pour les équipes de tournage de la Rédaction Nationale (au jour de ce CSE, le 9 juillet) alors qu’ils sont depuis disponibles à “La Fabrique” plusieurs semaines.

Il n’y en avait toujours pas le 28 juin 2020, jours des élections municipales, au magasin des reportages de la Rédaction Nationale.

Le prochain CSE se déroulera les 9 et 10 septembre 2020, en présentiel, si les conditions le permettent.